

Félix Torres

Que peut l'entreprise ?

Réaffirmer l'initiative privée
dans le monde de l'après-Covid



INSTITUT POUR L'INNOVATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

les ozalids d'humensis

Avant-Propos

Tout dirigeant d'une entreprise, quels que soient le secteur, la taille, le périmètre géographique, les spécificités de celle-ci, est confronté à une question à la fois concrète et très complexe : que peut mon entreprise ? De quoi est-elle responsable ? Jusqu'où ? À l'égard de qui et de quoi ? De ses salariés, clients, fournisseurs, territoires, mais aussi des générations futures, de la planète et, de manière plus générale, ce que l'on tend à nommer le « bien commun » ? Faut-il modifier son identité et sa gouvernance, projeter une « raison d'être » qui soit contraignante en étant notamment inscrite dans les statuts ?

Parce qu'elle est désormais au cœur de nos sociétés modernes, l'entreprise est aujourd'hui confrontée à une série de demandes sociétales proliférantes l'incitant à faire toujours plus en matière de causes sociales et environnementales. Jusqu'où s'étend sa responsabilité désormais ? De quoi est-elle « redevable » ? Face aux défauts de l'économie mondialisée, à la ruine de l'ordre international, à la défaillance des États et des institutions telles que la famille, l'école, les partis politiques ou les syndicats, doit-elle devenir une sorte d'« entreprise-providence » supposée compenser à elle seule les limites du capitalisme actuel et les maux de la société ?

QUE PEUT L'ENTREPRISE ?

Cette inflation de demandes qui voudrait la transformer en institution trouve depuis quelques années une expression académique et conceptuelle, faisant primer sa fonction sociale sur sa logique économique. En bref, changer l'entreprise pour changer le monde, au prix d'une mutation de sa nature qui repose jusqu'à présent sur l'initiative et sur les bénéfices privés. Ce courant prend une coloration particulière dans notre pays, compte tenu du poids de l'État et du rapport ambigu et défiant que les Français entretiennent avec l'entreprise et l'économie de marché en général.

L'entreprise fait beaucoup et ne peut pas tout

Est-ce à dire que l'entreprise doit s'extraire de son environnement et s'occuper de ses seuls actionnaires, comme l'y incitait Milton Friedman en 1970 ? L'essor français, européen et mondial de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises depuis plus de deux décennies montre que, entre incitations publiques et initiatives spontanées, les entreprises ne campent pas hors du monde qui les entoure. Si certaines traînent les pieds ou font plus ou moins semblant, la majorité d'entre elles s'engage de façon originale et créative, encouragée désormais par des outils de financement sophistiqués mettant en évidence les critères d'un investissement à la fois performant, durable et responsable. Dans un monde ouvert, sous le regard de sociétés civiles exigeantes, cet investissement devient un vecteur de performance, d'attractivité et d'engagement des équipes concernées, en somme un outil de différenciation concurrentielle et de pro-

AVANT-PROPOS

grès. L'entreprise élargit ainsi ses champs d'intervention dans le respect de ce qu'elle est : économique, entrepreneuriale, privée.

Faut-il aller au-delà, *socialiser* comme le demandent certains la finalité de l'entreprise en faisant passer au second plan son rôle essentiel de création de valeur avec le partage ultérieur qui l'accompagne ? Nous ne le pensons pas. Faire peser sans cesse davantage sur l'entreprise des responsabilités étrangères à son objet principal, c'est en premier lieu menacer les ressorts de sa performance et ses capacités d'innovation. C'est en second lieu, fragiliser le fonctionnement démocratique de notre société en créant la confusion entre les responsabilités relevant de la puissance publique et celles relevant des entreprises, comme l'actualité en fournit d'éclatantes démonstrations. L'entreprise n'est ni une institution sociale, ni un être politique, sauf de façon hautement paradoxale en dépouillant les sphères publique et sociale d'une part de leurs prérogatives, en privatisant en quelque sorte une part de l'intérêt général...

Préserver l'entreprise privée dans un espace public démocratique de concurrence et d'initiative individuelle

Dans *Que peut l'entreprise ?*, Félix Torres pose un regard critique sur les dérives évoquées plus haut, sans céder à la tentation d'un propos conservateur et défensif. Son étude esquisse d'ailleurs une voie alternative, pariant sur l'entreprise et l'initiative privée : celle d'une compétition nécessaire entre acteurs dont sortiront gagnants les plus durables et les plus efficaces dans le

QUE PEUT L'ENTREPRISE ?

cadre d'une régulation à l'échelle nationale, régionale ou mondiale ; celle d'un monde d'acteurs autonomes, responsables et rentables, progressant dans un espace public et social orchestré par un État efficace, d'abord dédié à l'expression des énergies et des libertés individuelles. Un État de droit fonctionnant – il n'est pas superfétatoire de le dire quand des capitalismes autoritaires s'affirment sur la planète –, de manière démocratique dans une économie de marché et de libre concurrence.

Face aux immenses défis de toutes natures qui se dressent devant nous, qui peut douter que les entreprises ne soient des lieux privilégiés de progrès par leur capacité technique et d'innovation. La prodigieuse avancée que représente la mise au point, au sein le plus souvent de petites entités, et la diffusion de vaccins de nouvelle génération contre la Covid-19 en moins d'un an en fournit un exemple frappant. En ce sens, la RSE et l'implication des entreprises pour un bénéfice soutenable ne sont pas une contrainte complémentaire et superficielle, mais une nouvelle et stimulante détermination de l'activité économique et de la création de richesse.

Cette réflexion de *Que peut l'entreprise ?* voulue par l'Institut pour l'innovation économique et sociale pour alerter sur les conséquences d'une confusion des genres de plus en plus marquée a été amorcée avant la pandémie. Elle prend aujourd'hui, nous le croyons, une dimension supplémentaire à la lumière d'une crise qui bouleverse les repères et accentue la dilution des responsabilités. Si le soutien financier massif apporté par l'État aux entreprises qu'il a mises à terre en prenant la décision de stopper l'économie est légitime et nécessaire, cette situation ne saurait toutefois devenir la norme, sauf à basculer dans un « capitalisme d'obligés » au sein duquel les entreprises verraient leurs finalités assignées d'une manière ou d'une autre par la puissance publique.

AVANT-PROPOS

Que peut l'entreprise ? nous aide à voir plus clair dans un débat souvent confus, dominé par une doxa qui accède aujourd'hui à une forme d'évidence et confine parfois au politiquement correct. Il sera lu, nous l'espérons, par de nombreux collaborateurs et dirigeants d'entreprises qui croient à l'initiative privée. Cette réflexion de fond et cet ouvrage ouvrent un débat que l'institut ZIES s'efforcera de prolonger et de faire vivre au cours des mois et années à venir.
Bonne lecture !

Denis Kessler, Augustin de Romanet,
Claude Tendil
Fondateurs de l'Institut
pour l'innovation économique et sociale